

REPONSES AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

2204BEN-10193

Conclusion d'un accord avec remise en concurrence de cadre avec plusieurs participants pour la réalisation ou réhabilitation de bâtiments et travaux connexes dans le cadre de la mise en œuvre des activités de Enabel au Bénin

Questions	Réponses
Devons-nous fournir les pièces comme cartes grises, assurances et visites techniques pour des bétonnières fixes sur chantier tractable manuellement ???	<p>Il est indiqué à la page 16 de l'avis de marché :</p> <p>" Le matériel roulant doit être en bon ordre de marche et disposant de tous les documents légaux (carte grise, immatriculation, assurance, ...).</p> <p>Les autres matériels ou équipements doivent être justifiés par des copies certifiées des reçus d'achat ou liste notarié. Tout matériel de location devra être accompagné d'une attestation de mise à disposition par le propriétaire.</p> <p>Pour le matériel roulant qui fera l'objet de location, les copies des cartes grises, des visites techniques et des assurances devront également être joint "</p>